DNSPD

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES, RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION ET RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Les référentiels d'activités professionnelles, de certification et d'évaluation sont structurés en quatre blocs de compétences spécifiques. Ils sont précédés de cinq blocs de compétences transversales.
Les unités d'enseignement couvrent plusieurs domaines d'apprentissage. Elles concernent les apprentissages théoriques (principes, concepts, savoir-faire et savoir-être, incluant une initiation à la recherche-création les apprentissages techniques (compétences corporelles et connaissances associées et les notions de santé du danseur), les apprentissages artistiques (compréhension des esthétiques dans le cadre de la culture chorégraphique et de l'histoire de la danse, ainsi que les spécificités de l'interprétation), et les apprentissages culturels (notamment les environnements professionnels et sociétaux au niveau français, européen et international).
Les apprentissages techniques, artistiques et l'interprétation, en tant que partie intégrante du rôle de l'artiste-interprète qu'est le danseur, doivent occuper une place prépondérante en termes de volume horaire dans le parcours de formation. Ces aspects doivent également ouvrir sur les pratiques de créativité, telles que la composition, l'improvisation, et les approches par partitions chorégraphiques.

Bloc de compétences n° 1 - Exercer son art de danseur
A - Contribuer à la mise en œuvre d'une création chorégraphique ou d'une œuvre de répertoire
B - Interpréter la chorégraphie, relier son imaginaire à l'imaginaire de l'œuvre

Bloc de compétences n° 2 - Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète et participer à une démarche de recherche
A - Développer et enrichir les techniques et langages afférents aux champs chorégraphiques dans lequel le danseur ou la danseuse intervient
B - Développer son regard et son analyse critique
C - Développer des capacités corporelles
D - Développer les composantes fondamentales du geste dansé (plasticité, espace, théâtralité et musicalité)
E - Elargir sa connaissance de la culture chorégraphique et des autres arts
F - Développer des facultés d'autonomie et d'adaptation
G - Mobiliser des connaissances en matière artistique, technique et de l'environnement institutionnel (CCN, CDCN notamment), pour participer à une démarche de recherche et de création

Bloc de compétences n° 3 - Elargir et valoriser son champ des savoirs et de compétences professionnelles
A - Développer sa pratique artistique dans une dynamique interdisciplinaire
B - Approcher la réalité et le contenu d'autres fonctions dans son domaine artistique
C - Développer sa pratique dans le respect des enjeux de la transition écologique et du développement durable

Bloc de compétences n° 4 - Construire son parcours professionnel

A - Savoir se situer professionnellement

B - Entretenir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel et technique de son métier

C - Développer sa pratique dans la prévention des risques psychosociaux, et de la lutte contre les discriminations et les violences et harcèlements sexistes et sexuels

D - Développer et élargir ses relations professionnelles

E - Participer le cas échéant à la promotion de son art

Modalités d'évaluation

Evaluation continue (EC) et/ou Evaluation terminale (ET).

Toutes les unités d'enseignement donnent lieu à une évaluation continue.

Les unités d'enseignement concernant l'interprétation et les apprentissages techniques et artistiques donnent également lieu à une évaluation terminale en fin de cursus.

Les modalités d'évaluation - mise en situation, pratique, étude de cas, épreuves, écrite, orale, questionnaire, etc. - ont vocation à recouvrir plusieurs compétences définies par le référentiel de compétences et de certification.

Blocs de compétences transversales

N°	Intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
1	**Usages numériques**	- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
2	**Exploitation de données à des fins d'analyse**	- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
3	**Expression et communication écrites et orales**	- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
4	**Positionnement vis à vis d'un champ professionnel**	- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
5	**Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**	- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique. - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Bloc de compétences n° 1 : Exercer son art de danseur

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
1-A- Contribuer à la mise en œuvre d'une création ou d'une œuvre de répertoire		- Prendre connaissance du projet chorégraphique ou de l'œuvre, en saisir la singularité artistique et esthétique	EC	- Précision des caractéristiques principales du projet chorégraphique ou de l'œuvre, sa structure, ses enjeux - Précision du point de vue dégagé en contextualisant et en questionnant ces caractéristiques
		- Comprendre, analyser et s'approprier les indications reçues. - Mémoriser des séquences longues et/ou complexes d'écriture chorégraphique, les assembler, les enchaîner, y apporter les modifications demandées	EC	- Précision de la reproduction d'une séquence d'écriture chorégraphique dans l'intégralité de ses caractéristiques et composantes
		- Participer aux phases de recherche d'écriture chorégraphique et aux répétitions - Proposer des éléments de composition à partir des indications données - Improviser librement ou selon un cadre et des consignes énoncés - Reprendre de manière autonome un rôle en utilisant, le cas échéant, les différentes ressources disponibles : transmission directe, vidéo, notation, etc. - Participer à la transmission d'un rôle	EC et/ou ET Mise en situation pratique	- Précision de la compréhension et de l'appropriation d'un cadre et des consignes - Diversification des propositions chorégraphiques et enrichissement au travers de son apport personnel d'interprétation
		- Identifier et utiliser les différentes ressources disponibles	EC épreuve écrite et /ou orale ou dossier ou mise en situation pratique	- Utilisation et combinaison des différentes ressources disponibles pour analyser, valoriser un rôle expliciter sa démarche

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
1-B- Interpréter la chorégraphie, relier son imaginaire à l'imaginaire de l'œuvre		- Développer les liens entre l'œuvre à interpréter et son imaginaire - Recevoir, rechercher et utiliser des informations se rapportant aux contextes culturels, historiques, stylistiques et artistiques d'une œuvre ou d'une situation de départ donnée - Traduire dans son interprétation le fruit de l'analyse des informations recueillies	EC : mise en situation pratique, épreuve orale, dossier…	- Diversité des choix d'interprétation en fonction des répertoires et pièces chorégraphiques abordés - Enonciation claire d'une pensée et d'un propos organisés - Intégration des éléments découlant des informations recueillies dans le mouvement ou la séquence dansée
		- Conduire sa démarche artistique ou élaborer ses propositions en cohérence avec les enjeux du projet chorégraphique (styles, esthétiques, écoles, courants…) et les qualités requises par l'œuvre	EC et/ou ET : mise en situation pratique, épreuve orale	- Précision de la formalisation et énonciation d'un commentaire approprié sur les choix d'interprétation
		- Enrichir la proposition chorégraphique, suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis-pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection… - Savoir mettre en jeu son rapport à soi et aux autres, partenaires et publics, et assurer au cours des représentations une prestation à la fois individuelle et reliée au collectif de jeu - Mettre en œuvre une méthodologie de collecte et d'utilisation d'informations, en bâtir une le cas échéant - Traduire dans sa danse le fruit de l'analyse des informations recueillies	EC et ET : mise en situation pratique	- Maîtrise technique de niveau avancé - Prise de risque raisonnée, audace, engagement - Justesse stylistique - Inventivité, originalité - Présence en scène, appropriation de l'espace - Constance de la tension entre intériorité et projection - Intensité, densité de l'interprétation - Diversité de l'approche de l'interprétation (solo, duo, trio, danse de groupe)
		- Adapter sa prestation à des modifications éventuelles ou à des impondérables - S'approprier un espace de représentation non conventionnel : espaces naturels ou urbains, galeries, musées, en itinérance dans une architecture et des lieux singuliers	EC et ET : mise en situation pratique	- Adaptation de son interprétation aux contraintes et possibilité du lieu et pouvoir y interagir si besoin

Bloc de compétences n° 2 : Entretenir et développer ses capacités artistiques et ses qualités d'interprète

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
2-A- Développer et enrichir les techniques et langages afférents aux champs chorégraphiques dans lequel le danseur ou la danseuse intervient		- Maîtriser une ou plusieurs techniques de travail ou d'entraînement liées à son esthétique chorégraphique	EC ou/et ET	- Précision de l'exécution de l'ensemble des éléments et paramètres propres à une école, un courant,
		- Maîtriser d'autres techniques complémentaires de travail ou d'entraînement - Aborder de nouvelles techniques corporelles susceptibles d'être rencontrées lors de nouvelles œuvres ou démarches artistiques	EC et/ou ET	- Précision de l'exécution des éléments et paramètres principaux propres à une école, un courant,
		- Maîtriser la diversité des relations au(x) partenaire(s) : contact, écoute, portés, regards, danses de groupe, danses d'ensemble	EC et/ou ET	- Exactitude de son positionnement en fonction des différentes situations rencontrées
2-B- Développer son regard et son analyse critique		- Exprimer, à l'oral ou à l'écrit, les perceptions de sa pratique ou de l'observation de celle de l'autre - Nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures chorégraphiques	EC et/ou ET : épreuve orale (étude de cas), dossier	- Clarté de la présentation d'un propos étayé par des éléments avérés (historiques, esthétiques, formels, analytiques…) - Application de grilles de lecture, et constitution de grilles le cas échéant
		- Aborder un des principaux systèmes de notation et de transcription du mouvement	EC	- Premier niveau de lecture d'une partition simple dans un des principaux systèmes de notation du mouvement

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
2-C- Développer des capacités corporelles		- Entretenir sa condition physique	EC	- Précision de la réponse corporelle
		- Poursuivre un entrainement régulier	EC	- Assiduité et implication dans les classes - Volonté de progression
		- Disposer de connaissances anatomiques et physiologiques	EC et/ou ET : épreuve orale, dossier et mise en situation	- Niveau de connaissances au moins équivalent à celui nécessaire à l'obtention de l'unité de valeur d'anatomie-physiologie du diplôme d'Etat de professeur de danse (cf. annexe 1)
		- Faire appel aux notions fondamentales d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé	EC et/ou ET : épreuve orale et/ou mise en situation pratique	- Exactitude et précision des connaissances - Mise en application immédiate dans le mouvement dansé
		- Faire appel aux techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle		
		- Identifier ses temps personnels de récupération et anticiper sur les risques liés à la fatigue ou aux traumatismes corporels - Identifier les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier		

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
2-D- Développer les composantes fondamentales du geste dansé (plasticité, espace, théâtralité et musicalité)		- Développer la plasticité du corps dans sa relation à l'espace : ligne, volume, plan, poids, gravité, résistance des matériaux, espaces interstitiels, architecture, et leurs combinatoires - Développer la théâtralité du corps : adresse regard, sens du récit, dramaturgie du geste, tension dramatique… et leurs combinatoires - Développer la musicalité du corps : rythme, énergie, mélodie, phrasé gestuel, dissociation, durée, dynamique, pulsation, suspension, couleur, et leurs combinatoires - Comprendre et exprimer corporellement les éléments liés à l'espace, à la théâtralité, à la musicalité inhérents à sa chorégraphie et à sa mise en scène	EC et/ou ET	- Définition du contour de chacun de ces éléments - Mise en évidence des articulations et des distinctions entre les différents éléments - Appropriation et intégration approfondie de ces éléments dans son interprétation - Identification et repérage de ces éléments dans l'interprétation des autres interprètes et dans les œuvres
		- Développer la relation entre le geste et la musique		- Niveau de connaissances au moins équivalent à celui nécessaire à l'obtention de l'unité d'enseignement de formation musicale du diplôme d'Etat de professeur de danse (cf. annexe 2)

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
2-E- Elargir sa connaissance de la culture chorégraphique et des autres arts		- Elargir sa culture chorégraphique, sa connaissance de l'histoire et de l'actualité de la danse	EC et/ou ET	- Niveau de connaissances au moins équivalent à celui nécessaire à l'obtention de l'unité d'enseignement d'histoire de la danse du diplôme d'Etat de professeur de danse
		- Enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale	EC et/ou ET	- Acquisition des connaissances générales liées aux événements, périodes et mouvements principaux qui ont marqué l'histoire du spectacle vivant, de la musique et des arts visuels (repères et composantes historiques, esthétiques, sociologiques, etc.)
2-F- Développer des Facultés d'autonomie et d'adaptation		- S'adapter à la diversité des répertoires ou des formes de danse rencontrés		
		- Connaître les bases de technique de maquillage		
		- Contribuer à l'adaptation de son matériel et ses propres caractéristiques corporelles		
		- Communiquer avec les professionnels ne pratiquant pas sa langue maternelle.		

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
2-G- Mobiliser des connaissances en matière artistique, technique et de l'environnement institutionnel (CCN, CDCN notamment), pour participer à une démarche de recherche	- Mobiliser une culture générale artistique, notamment dans le domaine chorégraphique - Définir des problématiques d'étude	- Entretenir ses connaissances de la danse et du spectacle vivant en général (histoire, esthétiques actuelles) et des conditions d'exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles) - Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires, leurs évolutions, ainsi que des différentes formes chorégraphiques, selon une réflexion prospective - Mobiliser une réflexion critique portant sur les arts du spectacle, principalement de la danse (littérature, esthétique, histoire de l'art, sociologie et anthropologie de l'art) pour définir des problématiques d'étude - Se servir de la terminologie descriptive et critique pour commenter les arts du spectacle, au travers d'un projet/mémoire d'initiation à la recherche - Articuler sa recherche et sa pratique artistique - Formaliser sa pratique de recherche et en identifier l'apport dans le développement de son identité artistique et professionnelle - Communiquer sur sa démarche et sur ses résultats, en français et dans une langue étrangère	EC, ET Dossier Mémoire Soutenance	- Appropriation des connaissances historiques, politiques, sociales et économiques qui permettent une compréhension précise de l'exercice du métier - Connaissance des contextes institutionnel qui régit les conditions d'exercice du métier - Description des principaux événements historiques qui permettent la compréhension des esthétiques actuelles - Exploitation pertinente des ressources documentaires spécialisées, physiques et numériques - Maitrise et intégration des outils numériques permettant de mettre à jour ses connaissances, pour réaliser un travail personnel - Capacité d'analyse et de synthèse des données en vue de leur exploitation - Maîtrise de la terminologie descriptive et critique en matière chorégraphique - Qualité d'argumentation avec esprit critique - Cohérence de la démarche articulant recherche et pratique artistique - Aisance dans les différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Compréhension et aisance dans l'expression d'au moins une langue étrangère, à l'écrit et à l'oral

Bloc de compétences n° 3 : Elargir et valoriser son champ des savoirs et de compétences professionnelles

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
3-A Développer sa pratique artistique dans une dynamique interdisciplinaire		- Prendre appui sur une pratique des autres arts du spectacle vivant de la musique et des arts visuels - S'initier aux arts numériques et à leurs applications du champ chorégraphique (logiciels de composition chorégraphique, technique de capture de mouvement…)		
3-B- Approcher la réalité et le contenu d'autres fonctions dans son domaine artistique, selon deux niveaux possibles d'implication : - D'une part au stade des connaissances des spécificités des différents métiers ; - D'autre part au stade de l'exercice de telle ou telle activité (impliquant formation et reconnaissance professionnelle)		- Connaître ou exercer les activités de collaborateur ou collaboratrice artistique de chorégraphe (répétiteur ou répétitrice, maitre ou maitresse de ballet, capitaine de danse, dramaturge etc.), de chorégraphe ou de directeur ou directrice de projet chorégraphique, - Connaitre le métier connexe de notateur ou notatrice analyste du mouvement - Connaitre les métiers liés aux filières paramédicales et métiers de la forme - Connaitre ou exercer la transmission de la danse, et, le cas échéant, se former à l'enseignement de la danse - Connaitre les métiers de l'action culturelle - Connaitre les métiers de l'administration culturelle et de la direction d'équipe et de structure - Connaitre les métiers de la filière technique		
3-C- S'ouvrir aux enjeux de la transition écologique et du		- Actualiser régulièrement ses connaissances relatives à l'impact de la transition écologique sur les modalités de la création et de la médiation des œuvres.		

Bloc de compétences n° 4 : Construire son parcours professionnel

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
4-A- Savoir se construire professionnellement		- Apprécier les compétences et aptitudes et possédées, chercher à les maintenir et à les développer - Identifier les acquis utilisables en vue d'une évolution de carrière, d'une reconversion ou d'une réorientation professionnelle.		
4-B- Entretenir sa connaissance de l'environnement socioprofessionnel et technique de son métier		- Connaitre les modes d'organisation du spectacle vivant et leurs évolutions - Connaitre et appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans le spectacle vivant - Connaitre la structuration économique du secteur artistique et culturel - Se tenir au courant de l'actualité professionnelle et de l'évolution du droit du travail et du droit conventionnel, notamment à travers les publications et la presse professionnelle.	EC et/ou ET : épreuve orale, épreuve écrite (questionnaire et étude de cas)	- Savoirs de base, au titre du droit social des types de contrats de travail, les modes de rémunérations, les rémunérations annexes (droits d'auteurs et droits voisins), les conventions collectives, les droits à la formation professionnelle continue, la prévention du risque, la prévention des violences et du harcèlement sexistes et sexuels - Connaissance de base de l'environnement structurel : statuts des entreprises employeurs, modes d'organisation et de financement des spectacles, économie culturelle - Connaissance des rôles des institutions sociales, organisations professionnelles, sociétés civiles, collectivités publiques - Connaissance des métiers du spectacle : identifier les métiers artistiques, techniques et administratifs, en connaitre les attributions
		- Avoir une bonne connaissance de l'environnement de représentation (aire de jeu, scène, plateau, coulisses, dégagements, cintres, lumière et son, décors)	EC et ou ET épreuve écrite (questionnaire) épreuve orale	- Exactitude des connaissances élémentaires liées aux domaines concernés

Référentiel d'activités professionnelles		Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Activités	**Tâches**	**Savoirs, connaissances, compétences, attitudes**	**Modalités**	**Critères**
4-C -Développer da pratique dans le respect de la prévention des risques psychosociaux, et de la lutte contre les discriminations et les violences et harcèlements sexistes et sexuels		- Conscient des différentes formes de vulnérabilité, en particulier les handicaps visibles ou et invisibles (physiques, cognitifs et psychiques), notamment afin de faciliter les collaborations avec les artistes et professionnels concernés. - Adopter, en tant qu'artiste, une démarche inclusive et de lutte contre toutes les formes de discriminations et de violences, dont les violences et le harcèlement sexiste et sexuel (VHSS). - Être sensibilisé aux risques psychosociaux et veiller le cas échéant, en fonction d'un contexte de travail spécifique, à contribuer à leur signalement et à leur prévention		- Réglementation sur la relation employeur/salarié selon les obligations de chacun
4- D - Développer et élargir ses relations professionnelles		- Entretenir et développer ses propres réseaux professionnels dans la durée - Être en mesure de développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings, rédactions du curriculum vitae, candidature spontanée…)		
4- E - Participer le cas échéant à la promotion de son art		- S'adresser à un public et dialoguer avec lui sur un spectacle dans le cadre de son travail d'artiste chorégraphique - Faire partager les éléments fondamentaux de sa pratique		

Recommandations

Au-delà des savoirs, connaissances, compétences et attitudes certifiées par le diplôme national supérieur professionnel de danseur ou danseuse, il convient de souligner que l'offre de l'enseignement initial devrait permettre également l'acquisition de compétences et de connaissances mobilisées dans l'exercice du métier de danseur ou danseuse, qui se déclinent de la manière suivante :
La pratique autonome du danseur ou de la danseuse :
- faire appel aux techniques de relaxation, de récupération et de conscience corporelle ;
- identifier les situations à risques liées à l'environnement et/ou à la nature du mouvement et contribuer à y remédier ;
- connaître les bases de technique de maquillage et de coiffure.

L'environnement professionnel du danseur ou de la danseuse :
- savoir se situer professionnellement ;
- être en mesure de développer des stratégies de recherche d'emploi (ex : auditions, castings, rédaction de curriculum vitae, candidature spontanée, etc.).

Capacités d'expression :
- il convient également de favoriser chez le danseur ou la danseuse les capacités d'expression des perceptions de sa pratique ou d'observation, à l'oral ou à l'écrit ;
- les modalités d'évaluation (épreuves pratiques, épreuves écrites, épreuves orales) ont vocation à recouvrir plusieurs compétences définies par le référentiel d'activités professionnelles.